

L'Evras, un outil de santé publique à l'école

Tous les élèves de 6^e primaire et de 4^e secondaire bénéficieront désormais de ces animations de 2 heures par an harmonisées via un guide. Un pas vers l'égalité dans un contexte grandissant de violences sociétales, malgré les réticences de certains parents ou groupes de pression.

ANNE-SOPHIE LEURQUIN

Plus de 40 ans après la première proposition de décret en la matière, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a voté ce jeudi l'Accord de coopération relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (Evras) et convenu de mobiliser un budget annuel de 4,8 millions d'euros à cette fin. Cet accord entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et la Commission communautaire française a été approuvé en séance plénière à l'unanimité, moins trois abstentions chez Les Engagés. Concrètement, tous les élèves francophones de 6^e primaire et de 4^e secondaire (soit 85.000 élèves en Wallonie et 25.000 élèves à Bruxelles) bénéficieront désormais de deux heures par an d'animation par des professionnels labellisés leur permettant de disposer de la même information éclairée, neutre et objective.

Pour rappel, l'Evras a été rendue obligatoire dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2012.

Pour rappel, l'Evras a été rendue obligatoire dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2012, tandis qu'un label de reconnaissance aux associations qui proposent ces animations dans les écoles est octroyé depuis 2017. Mais dans les faits, ces animations étaient laissées à l'appréciation des chefs d'établissements scolaires et les contenus des animations pouvaient varier fortement d'une école à l'autre. C'est donc un pas vers plus d'égalité qui a été franchi ce jeudi grâce à l'harmonisation des contenus dans un guide élaboré par les professionnels de terrain (qui pourra servir de balise pour les professeurs en cas de besoin, mais ne sera pas mis à disposition des enfants).

« Un dispositif de santé publique »
Ces animations Evras de deux heures par an, répondant aux questions des élèves et encadrées par des professionnels spécifiquement formés, visent à donner à tous les jeunes des outils pour se prémunir de situations ou de comportements potentiellement violents auxquels ils pourraient être confrontés. Essentiel quand on sait qu'un Belge sur deux a déjà été exposé à une forme de violence sexuelle selon les chiffres d'Amnesty International, tandis qu'on estime que deux à trois élèves par classe en moyenne seraient concernés par des faits d'inceste. Malgré la résonance du mouvement #MeToo, le sexisme a la peau dure : une étude réalisée par Plan International Belgique a ainsi montré récemment que 60 % des jeunes Belges subissent des pressions pour se conformer à l'image stéréotypée de l'homme ou de la femme. Et tout cela, sans compter l'exposition à la pornographie en ligne : à la fin des primaires, neuf enfants sur dix ont déjà vu des images pornographiques, tandis que le « grooming » (un processus par lequel un adulte aborde intentionnellement des

mineurs et les manipule à des fins sexuelles) prolifère sur internet.

L'Evras est donc un « dispositif de santé publique », comme le qualifie la ministre de l'Enseignement Caroline Désir (PS) dans une circulaire annonçant sa généralisation dans les écoles, et « repose sur l'intervention de professionnels formés qui tiennent compte des questions que les élèves se posent, de leur âge et de leur développement psycho-affectif ». La ministre rappelle par ailleurs que cette animation « se veut complémentaire à l'éducation familiale, autant qu'aux référentiels du tronc commun et aux contenus d'apprentissage assurés par l'équipe pédagogique ». Interrogée jeudi matin sur la Première, Caroline Désir a dit regretter les informations erronées diffusées par des groupes de pression qui ont donné lieu à des manifestations devant le Parlement : « Nos intentions sont nobles. On ne va évidemment pas encourager une hypersexualisation chez les jeunes, on ne va pas susciter une orientation sexuelle ou une identité de genre, on ne va pas donner de cours de pratiques sexuelles. C'est inadmissible de faire peur aux parents sur ce sujet », s'est-elle indignée.

« S'opposer à l'Evras, c'est tirer sur l'ambulance »

« Ces polémiques et campagnes de désinformation génèrent beaucoup de craintes et d'anxiété chez les parents », regrette également Lola Cavreul, directrice de la Fédération des centres pluralistes de planning familial. « Or il ne s'agit que de deux pauvres petites heures par an qui ne déposent en rien les parents de leur rôle d'éducation. C'est regrettable qu'on se focalise sur le « S » de l'Evras alors que son champ d'exploration est beaucoup plus large. Il s'agit de permettre aux élèves de poser des questions et d'avoir des réponses

adaptées en fonction de leur âge, alors que plein d'adultes sont mal à l'aise avec le sujet. C'est la société elle-même qui est empreinte de violence, qu'il s'agisse de (cyber)harcèlement ou du porno mainstream auquel les jeunes sont confrontés dès 11-12 ans. On se trompe de cible. S'opposer à l'Evras, c'est tirer sur l'ambulance. »

Le délégué général aux droits de l'enfant, Solayman Laqdim, confirme que l'Evras n'est en aucun cas une incitation à sexualiser le comportement des enfants et des jeunes, ni une promotion de la pornographie ou encore un encouragement à précipiter les comportements sexuels chez les enfants et les jeunes. « C'est exactement tout le contraire », indique-t-il : l'Evras doit notamment permettre de communiquer des informations aux enfants et aux jeunes « pour mieux comprendre leur corps en cours de transformation ou encore d'aborder des questions parfois sensibles, comme le consentement, la notion de genre, l'estime de soi ou l'égalité des sexes ».

Pour le délégué aux droits de l'enfant, dont l'institution s'est impliquée dans la construction de l'Evras en recueillant notamment l'avis des jeunes quant à leurs besoins, ce module est d'autant plus nécessaire qu'il représente un pas vers davantage d'équité : « Dans certaines familles, les relations affectives ou sexuelles sont un sujet tabou. L'école représente un environnement parfait pour aborder ces questions parce que c'est un des seuls lieux qui rassemble tous les enfants du pays et qui est neutre, sans affect ou d'autres variables qui peuvent parfois brouiller le message. » Le délégué aux droits de l'enfant rappelle enfin que les animations Evras peuvent aussi permettre de dépister des violences intraconjugales ou familiales en incitant les enfants à dénoncer l'im-



© CAMILLE BESSE

Evras : un « s » qui fâche certains parents

Laissez les enfants être des enfants », pouvait-on lire sur une des rares pancartes accompagnant les huées et les cris de « pédophiles ! » de plusieurs centaines de manifestants, ce jeudi après-midi, devant le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles avant le vote de mise en œuvre de l'Evras (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) pour les élèves de sixième primaire et de quatrième secondaire dans toutes les écoles francophones.

Une action par mail visant les députés a été organisée par un groupe de citoyens, dénonçant des « programmes d'hypersexualisation qui visent à enseigner la sexualité aux enfants dès le plus jeune âge ». Dans un communiqué diffusé mercredi, plusieurs fédérations islamiques ont également exprimé leur opposition à ce texte. Signé par la Diyanet de Belgique (l'organisation officielle du culte musulman en Turquie, NDLR), la Fédération islamique de Belgique, la Fédération des mosquées albanaises de Belgique, les Associations des mosquées africaines de Belgique, l'Union des mosquées de Liège, la Communauté islamique bosniaque de Belgique et les Associations culturelles turques islamiques Ehli-Beyt, le communiqué exprimait son « total désaccord » avec le décret. « Cette décision nous semble aller à l'encontre des valeurs universelles et inviolables du cadre de l'éducation familiale et aux intérêts des élèves ainsi que de leurs familles », indique-t-il.

Dans la rue des Colonies encerclée par la police et aux alentours du parc Royal, les manifestants expliquent volontiers leur courroux, entre deux huées. « Je ne veux pas qu'on éduque mes enfants à ma place et qu'on lui enseigne quelque chose de contraire à mes valeurs et mes principes », s'insurge Soumaya, 39 ans, mère de cinq enfants. « C'est aux parents de leur inculquer le respect mutuel et leur apprendre que la sexualité est quelque chose pour lequel il faut prendre son temps. » Samir, 49 ans et père de 4 enfants, embraie : « Ce n'est pas à l'école d'éduquer à la sexualité. J'ai dit à mon fils de 18 ans que s'il doit en parler avec quelqu'un, c'est avec moi. » Caroline, 45 ans, mère de deux enfants, estime qu'« il y a un S de trop » dans ce décret Evras. Entendez : il ne doit pas être question de sexualité à l'école, « en tout cas pas avant l'entrée en secondaire ». Elise, 39 ans et mère de quatre enfants en bas âge, ne dit pas autre chose : « L'éducation sexuelle, c'est le rôle des parents, pas celui de l'école », fustigeant un futur élargissement de l'Evras à des enfants de 5 ans – alors que ce n'est pas à ce stade prévu par le décret, mais déjà en cours sur base volontaire dans certaines écoles où le programme est adapté à l'âge des enfants et se concentre sur les relations interpersonnelles et le respect de chacun. Elise s'étrangle aussi que le guide véhicule l'idée que « les enfants ont une sexualité dès la naissance ». Et bannit l'idée d'expliquer l'identité de genre aux enfants. A.-S. L.